Lancement des travaux d'aménagement de l'axe Canadiens/Martyrs

Temps de lecture

6 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

Après une grande concertation, la Métropole Rouen Normandie, avec les communes de Rouen, Sotteville-lès-Rouen et Petit-Quevilly, vient de lancer le réaménagement des avenues des Canadiens et des Martyrs-de-la-Résistance.

La Métropole Rouen Normandie vient de lancer le réaménagement des avenues des Canadiens et des Martyrs-de-la-Résistance, incluant la place devant le Jardin des plantes. Ce projet d'ampleur va permettre d'offrir aux habitants et aux usagers un cadre de vie plus apaisé, plus végétal, plus qualitatif, favorisant les modes doux et les promenades en famille.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie, Maire de Rouen, Cyrille Moreau, Vice-Président en charge des transports, des mobilités d'avenir et des modes actifs de

déplacement, Sylvie Nicq-Croizat, Vice-Présidente en charge de la démocratie participative et de la co-construction citoyenne, Charlotte Goujon, Maire de Petit-Quevilly, et Luce Pane, Maire de Sotteville-lès-Rouen : « *Cet axe majeur et structurant méritait d'être redessiné afin d'offrir aux familles, aux usagers, aux habitants, un cadre de vie apaisé, sécurisé et qualitatif. Trottoirs élargis, piste cyclable bidirectionnelle, renaturation, limitation à 30 km/h, arrêts de transports en commun améliorés et sécurisés : ce projet, fruit d'une grande concertation avec l'ensemble des acteurs, répondra aux besoins de chacun tout en valorisant l'aspect patrimonial et historique du secteur.* »

Ce projet va permettre de donner un caractère plus apaisé à l'axe, en redistribuant l'espace au profit des modes actifs - marche et vélo - dans un environnement sécurisé et avec une dimension paysagère affirmée. Une grande concertation publique a été menée entre février 2021 et avril 2022 afin de mieux cerner les attentes des commerçants, riverains ou usagers du secteur avec plusieurs temps d'échange et de co-construction.

Première phase de concertation de février à juillet 2021
Au vu de la situation sanitaire, la concertation a été dans un premier temps, axée sur des outils de participation à distance. Dès que la situation sanitaire l'a permis, des rencontres autour de ce projet ont été organisées. Les habitants, usagers, commerçants et professionnels du secteur, associations de cyclistes, ont ainsi été invités à répondre à un questionnaire en ligne, à participer à des balades urbaines, ou à remplir une carte participative en ligne. Cette carte a permis de formuler des contributions sur l'état actuel des deux avenues, de localiser le secteur concerné et d'insérer des photos aidant la Métropole à mieux identifier les "points noirs" du secteur, les problèmes de vitesse, de propreté, d'éclairage, de circulation… Ensuite, des ateliers participatifs ont été proposés pour étudier les différentes possibilités d'aménagement de cet axe. Suite à ces ateliers, la Métropole et ses partenaires ont travaillé sur trois scénarios d'aménagement de la place des Martyrs-de-la-Résistance. Ces scénarios ont été soumis au vote de la population sur la plateforme Je Participe et un bilan a été fait à l'occasion d'une réunion publique de restitution organisée le 1er juillet 2021. À l'issue de cette première phase de concertation, une seconde phase a été organisée à l'automne 2021 pour discuter avec la population des propositions concrètes d'aménagement.

Deuxième phase de concertation de novembre 2021 à avril 2022
Pour cette deuxième phase de concertation autour du projet de réaménagement des avenues des Canadiens et des Martyrs-de-la-Résistance, il s'agissait d'approfondir le scénario d'aménagement retenu suite à la première phase et de travailler sur des propositions concrètes pour cet axe majeur. Ainsi, des ateliers participatifs ont été proposés aux associations de cyclistes, aux riverains, aux usagers et aux commerçants et professionnels du secteur. Une rencontre de proximité a également été proposée : l'équipe projet s'est installée sur le parvis du Jardin des plantes, Place des Martyrs-de-la-Résistance pour échanger avec les passants sur le projet et permettre aux personnes volontaires de contribuer au choix des matériaux de surface (voirie, cheminements piéton, parvis, places, zones de déminéralisation…) et de la palette végétale des aménagements de cet axe.

Enfin, deux balades urbaines de valorisation patrimoniales et historiques ont été organisées sur proposition de la Convention des Riverains et Usagers Rouen Gauche afin de valoriser le patrimoine architectural et historique du secteur et faire connaitre l'histoire du quartier aux participants à la concertation. À l'issue de cette deuxième phase de concertation, une réunion publique de présentation du projet définitif et du phasage des travaux a été organisée le jeudi 2 mars 2023.

Le projet final
Le projet s'étend sur une distance d'environ 1 170 mètres, et en comptabilisant les deux côtés de l'axe routier principal, les espaces publics à réaménager représentent une surface d'environ 30 740

m².

Les principaux axes du projet :
• piste cyclable bidirectionnelle,
• une disposition sécurisante dans le concept cyclable « family friendly »,
• maintien de 83% du besoin existant en places de stationnement
• flux cycles prioritaires dans la majorité des carrefours traversés,
• espace piétonnier conforté sur la largeur totale entre façades et alignement d'arbres,
• renaturation importante en accompagnement de l'alignement d'arbres existant.

Dispositif pour accompagner le passage à 30 km/h :
• trois plateaux surélevés avec traversées piétonnes sécurisées,
• réduction du gabarit de voirie à 6,2 m
• carrefours à feux maintenus aux extrémités et sur la place des Martyrs-de-la-Résistance.

Configuration de la place :
• carrefour simplifié,
• maintien du carrefour à feux,
• réunification des deux côtés de la place avec le Jardin des plantes hors les murs et le parvis du Frac,
• Continuité cyclable linéaire.

Renaturation de l'axe :
• diversification des essences arborées,
• valorisation du Jardin des plantes « hors les murs »,
• choix d'une palette favorable à la biodiversité en ville, aux insectes pollinisateurs,
• palette végétale validée par les services des espaces verts des trois communes (compétence communale).

Les mobiliers en chiffres :
69 emplacements vélos, 26 bancs, corbeilles, usage limité de potelets, potelets à mémoire de forme à l'axe de la piste cyclable, dispositif de protection des plantations.

Aménagement des arrêts de bus :
• quatre arrêts desservis,
• configuration respectant la charte métropolitaine,
• abribus à chaque arrêt,
• mise en place d'une bordure séparative spécifiquement pour l'arrêt « Lycée des Bruyères ».

La phase opérationnelle
Les travaux d'aménagement de l'avenue des Canadiens, de l'avenue et de la place des Martyrs-de-la-Résistance ont débuté ce lundi 4 septembre et se dérouleront durant 20 mois. Ils comprendront l'effacement des réseaux électriques et Télécom, le renouvellement des réseaux d'eau potable, la réfection de l'éclairage public, de la voirie et des trottoirs, la création d'une piste cyclable bidirectionnelle ainsi que la renaturation de cet axe.
Compte-tenu de l'emprise disponible pour réaliser ces travaux d'envergure, l'axe Canadiens / Martyrs-de-la-Résistance compris entre la place des Bruyères et le carrefour Dufay est réduit à un seul sens de circulation en direction du centre-ville de Rouen pendant toute la durée des travaux. Une déviation du trafic est mise en place depuis le boulevard de l'Europe via le boulevard du 11-Novembre pour rejoindre la place des Bruyères. Eu égard à la fermeture du sens de circulation

Nord-Sud sur cet axe, les lignes de bus seront déviées par la rue Saint-Julien. Les rues perpendiculaires seront successivement mises en impasse le temps des interventions sur les secteurs concernés.

Durant les travaux, les modalités suivantes seront mises en place pour les commerçants, profession libérale et entrepreneurs :
• maintien des zones de livraison existantes dans la limite du possible ou à défaut organisation des livraisons importantes avec les commerçants concernés sur des secteurs à proximité ;
• mise en place d'une signalétique rappelant le maintien de l'accès aux commerces et entreprises
• maintien de l'accessibilité PMR et accompagnement de chantier lorsque les travaux se déroulent au droit de la façade concernée ;
• mise en place d'une commission d'indemnisation des commerçants.

Ce projet structurant représente un investissement de 8 040 000€ TTC pour la Métropole Rouen Normandie (5 470 000 € TTC de travaux d'aménagement et 2 570 000 € TTC de travaux de renouvellement du réseau d'eau potable).
Il bénéficie d'une subvention au titre du « Fonds Vert-France Nation Verte » de 1 831 935,29 €.

Plus d'infos sur les travaux